

A9-1

FONDS FRANCE - DOCUMENTS SUR LOUISBOURG ET L'ÎLE ROYALE

Dépôt d'archives; Paris, France

Nature, dates extrêmes et métrage linéaire

Le fonds comprend des copies. – 1713-1758. – 12 cm.

Manuscrits. – copies. – 1713-1758. – 12 cm.

Notes biographiques ou historiques

À la cession du Canada à l'Angleterre, les administrateurs coloniaux emportent en France une partie importante des papiers du Canada, de l'Île Royale et de la Louisiane. Les documents en question sont d'abord déposés à La Rochelle puis à Rochefort en 1765. En 1789, les archives sont transférées à Versailles. Ayant toujours relevé en partie du ministère de la Marine, les Archives des colonies confirment définitivement leur autonomie par leur établissement au Musée du Louvre en 1893 et aussi par la création distincte du ministère des Colonies l'année suivante. Finalement, après la suppression de ce même ministère en 1958, les Archives des colonies constituent une composante des Archives nationales de France.

Description du fonds

- Correspondance. – copies. – 1713-1758. – 12 cm.

Le cadre de classement du fonds France - documents sur Louisbourg et l'Île Royale - Archives des colonies - général se subdivise comme suit : correspondance générale de l'Île Royale et de Louisbourg.

Provenance et date d'acquisition

Copies obtenues des Archives nationales du Canada en 1949 par le père René Baudry.

Accessibilité

Aucune restriction.

Instruments de recherche

Ficher topographique.

Sources complémentaires

Aucune.

Références bibliographiques

Aucune.

Localisation

Magasin.

Observations ou remarques

L'état général des fonds du CEAAC est le seul niveau de description pour ce fonds.